

ayant subi avec succès les examens d'admission, n'ont pas commencé leurs études ou bien les ont interrompues très rapidement. Enfin quelques-uns étaient morts antérieurement au 4 août 1914. Plus de 900 d'entre eux ont participé à la grande guerre et 159 ont donné leur vie pour leur pays. Environ 750 décorations britanniques et 90 décorations étrangères ont été décernées aux anciens élèves de ce collège, dont un grand nombre ont atteint un rang élevé. Trois des divisions canadiennes ayant servi en France étaient commandées par d'anciens élèves du collège; un autre commandait aussi l'une des divisions australiennes à Gallipoli. L'établissement du collège, ainsi que cela résulte de la loi de 1874 (37 Vict., chap. 36) avait pour but "de donner une éducation complète dans toutes les branches de l'art militaire, tactique, fortification, génie, et une connaissance scientifique générale des sujets se rapportant à la carrière militaire, et pour préparer les officiers à exercer le commandement et à servir dans l'état-major". Outre les matières dont il vient d'être parlé, on enseigne aussi, d'une façon complète, pratique et scientifique, le génie civil, l'arpentage, la physique, la chimie, l'anglais et le français. Une stricte discipline combinée avec la culture physique, l'équitation, les exercices militaires et les sports en plein air, font partie du programme.

Le collège est situé à un mille de Kingston, sur une belle péninsule, baignée d'un côté par la rivière Cataract, qui se jette dans le fleuve Saint-Laurent à l'endroit où il entre dans le lac Ontario, et par la baie Navy de l'autre côté. La propriété a environ 500 acres, dont 60 acres couverts par les bâtiments du collège; le surplus sert de terrain de manœuvre; on y voit l'historique fort Henry. Sur la pointe de la péninsule du collège se trouve le fort Frédéric, construit en 1837, lorsque Kingston devint la capitale du Canada; il forme partie des fortifications de cette ville. Le collège est placé sous la haute direction des quartiers généraux de la milice, qui désignent annuellement une commission de visiteurs, composée de citoyens éminents du Canada, tant civils que militaires. Le personnel du collège se compose du commandant et d'un adjudant d'état-major, assistés par les professeurs et instructeurs, civils et militaires, les plus compétents.

Après quatre années d'études, l'élève sortant reçoit "un diplôme avec honneur," ou "un diplôme" avec "certificat de fin d'études". Les gradués du collège peuvent entrer, à leur choix, soit dans l'armée canadienne, soit dans l'artillerie, ou le génie, ou quelque autre branche du service impérial. Ceux d'entre eux qui entrent dans l'armée britannique, jouissent du privilège d'une année d'ancienneté soit dans l'armée du Royaume-Uni soit dans l'armée des Indes. Il en a été ainsi décidé afin de placer les élèves du Collège Militaire canadien sur un pied d'égalité avec les jeunes officiers sortant de Woolwich ou de Sandhurst, écoles où les cours durent moins longtemps qu'à Kingston. Il leur est également réservé un certain nombre d'emplois au ministère des Travaux publics et au service hydrographique. Les Universités McGill et de Toronto admettent les gradués du collège en troisième année à leurs Facultés des Sciences; les Facultés de Droit leur offrent aussi certains privilèges.

### III.—HYGIÈNE ET PRÉVOYANCE SOCIALE.

Tout ce qui touche à la santé publique s'impose depuis plusieurs années à la sollicitude de la nation; non seulement l'hygiène proprement dite, mais les hôpitaux et les institutions de bienfaisance à l'usage des indigents et des nécessiteux rentrent dans ce cadre. En général, ces établissements dépendent des gouvernements provinciaux, en vertu des pouvoirs à eux conférés par l'Acte de l'Amérique Britannique du Nord, de 1867. Sous leur contrôle, les administrations municipales,